Règlement de la course

1. Principes : Circuits de 1 km, 3 kms, 6 kms, 15 kms et 25 kms mesurés par les organisateurs -
Ravitaillement : 1 sur le 6 kms, 3 sur le 15 kms, 5 sur le 25 kms.

2. Inscriptions :
par courrier pour le 22 mai 2012 au plus tard accompagnée d'un chèque de montant de l'inscription
par internet cloture le 23 MAI 2012 à minuit sur le site www.traildelafraise.fr avec 1.5 € de frais d 'inscription internet
sur place Le samedi 26 mai 2012 de 10 h à 18 h avec majoration de 2 euros AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE
Aucun engagement ne donnera lieu à remboursement.

3. Conditions :

Courses avec licence athlétisme ou certificat médical	HEURE DE DEPART	PRIX
25 kms pour les catégories junior, espoir, senior et vétérans né en 1994 ou avant	9 h 00	12 €
15 kms pour les catégories cadets, junior, espoir, senior et vétérans né en 1996 ou avant	9 h 15	10 €
6 kms pour les catégories cadets, junior, espoir, senior et vétérans né en 1996 ou avant	10 h 00	5 €
3 kms pour les catégories Minimes et benjamins né de 1997 à 2000	9 h 30	3 €
Pour le moins de 1 km pour les catégories Poussins et eveil athlé né de à partir de 2001 et après épreuve sans classement	9 h 45	2 €
Randonnées pedestres (certificat médical non obligatoire)		
6 kms (sans chrono) récompense aux 3 premiers	10 h 00	4 €
15 kms (sans chrono) récompense aux 3 premiers	9 h 15	7 €

4. Responsabilité civile : Conformément aux aticles L231-2 et L231-3 du code du sport et à l 'article II A de la réglementation hors stade de la Fédération Française d 'Athlétisme (FFA) seront acceptés soit :
- pour les licenciés, une copie de :
la licence FFA ou triathlon
la licence compétition de FSCF, FSGT et UFOLEP avec mention « athlétisme »
la licence UNSS ou UGSEL, si je suis engagé par l 'établissement scolaire ou association sportive
- pour les non licenciés :ou autre licence sportive une copie du certificat médical, datant de mois de 1 an avec la mention : « non contre indication à la pratique de la course a pied ou de l 'athlétisme en compétition »
Les organisateur sont couverts par une police d 'assurance souscrite auprès de :
AXA France cabinet Portier Saint-Amand-les-Eaux N° 3415044504
Accident individuel : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
Service Médical : médecins, infirmiers, kiné, Secouriste officiel et Ambulance Brochard.

5. Dossards : A retirer le Samedi 26 mai 2012 de 10 h 00 a 18 h 00 à la salle des sports de Lecelles
Et le Dimanche matin de 8 h 00 à 9 h 30
6. Lieu : Accès par l'Autoroute A23, sortie n°3 Lecelles étant situé à 2 kms au nord de Saint-Amand-les-Eaux.
7. Tout coureur surpris recevant une aide mécanique (VTT, QUAD, VEHICULE D'ASSISTANCE) sera mis hors course immédiatement
8. Délai pour toute réclamation : 30 minutes après l arrivée du dernier coureur de la course qui concerne cette réclamation.
9. Tous coureurs surpris à jeter ses déchets dans la nature ou en dehors des points prévus à cet effet sur les parcours peut entrainer sa disqualification
10. J accepte le réglement de l épreuve et autorise les organisateurs à utiliser les enregistrements photos et vidéos de l événement sur lesquels je figurerai.
11. Ce présent réglement Sera affiché sur le lieu du départ et dans la Salle des Sports de LECELLES
- rue de l 'égalité 59226 LECELLES

PARTICIPATION AU CHALLENGE DU HAINAUT :
Participation obligatoire aux 3 trails et sur la même distance
LES FOULÉES DE SAULTAIN, TRAIL DE LA FRAISE
ET LA COURSE DES TERRILS A RAISMES.

Bulletin d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Année de naissance : _____

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

N° de licence d 'athlétisme en cours :
n° _____

Adresse complète : _____

Ville : _____

Code Postal : _____ Pays : _____

email : _____

Souhaite participer a la course suivante :

PARTICIPATION AU CHALLENGE DU HAINAUT

☐ Course 25 kms 12 € ☐ OUI

☐ Course 15 kms 10 € ☐ OUI

☐ Course 6 kms 5 € ☐ OUI

☐ Course enfant 3 kms 3 € ☐ Course enfant -de 1 kms 2 €

☐ Marche 6 km 4 € ☐ Marche 15 km 7 €

Je joins à mon bulletin d'inscription le règlement par chèque à l'ordre d' HERCULE TEAM avant le 22 mai 2012 chez Mme Joëlle ROBERT 98, Rue Neuve 59226 Lecelles et une copie de ma licence d'athlétisme en cours de validité ou une copie certifiée conforme par moi-même de mon certificat médical de moins d'un an. Je m engage à prendre connaissance du règlement le jour de l'épreuve.

Signature obligatoire
(celle des parents pour les mineurs) :